

Attention : pas d'AG, pas de comité directeur : pas de vote possible...



## ÉLECTIONS UNSS

**AVANT LE 6 OCTOBRE** : VOTE DES COMITÉS DIRECTEURS LORS DE L'AG DE L'AS

**ENTRE LE 13 ET LE 24 NOVEMBRE** : DANS LES AS, LES MEMBRES DES COMITÉS DIRECTEURS D'AS VOTENT POUR LES ÉLU-ES DES AS AU CDUSS



Le SNEP/FSU soutient la liste :

**« Le sport scolaire, un droit pour toutes et tous »** (lire)

### Calendrier

Date	Action	Qui est concerné
Au plus tard le 6 octobre	Provoquer l'AG de début d'année afin d'élire des les membres du comité directeur	Les AS des établissements.
Au plus tard le 20 octobre	Dépôt des listes de candidatures à l'élection des représentants des AS au CD UNSS	Les enseignants d'EPS membres de leur comité directeur
Du 20 octobre au 13 novembre :	Vote dans les AS sur les listes présentées.	Le comité directeur de l'AS de l'établissement.
Du 27 novembre au 8 décembre	Recollement des votes et publication des résultats	UNSS départementale, représentants des listes présentées, syndicats concernés, IA DASEN...
Du 22 janvier au 2 février	Vote dans les CD UNSS pour l'élection des représentants des AS pour le CR UNSS	IA DASEN, représentants élus des AS, représentants des syndicats concernés...

Dans le détail

